

220C2330
FR0012789949-FS0733

6 juillet 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EUROPCAR MOBILITY GROUP (Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 juillet 2020, la société Bank of America Corporation (Corporation Trust Center, Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 30 juin 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUROPCAR MOBILITY GROUP et détenir indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 10 345 205 actions EUROPCAR MOBILITY GROUP représentant autant de droits de vote, soit 6,31% du capital et 6,29% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Merrill Lynch International	8 178 143	4,99	8 178 143	4,97
BofA Securities Europe SA	2 167 062	1,32	2 167 062	1,32
Total Bank of America Corporation	10 345 205	6,31	10 345 205	6,29

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions sur le marché et d'une augmentation du nombre d'actions assimilées au résultat desquelles l'exemption de trading ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général),

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général :

- la société Merrill Lynch International a précisé détenir 979 720 actions EUROPCAR MOBILITY GROUP (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la conclusion d'un contrat avec un tiers (propriétaire desdites actions) conférant le droit à la société Merrill Lynch International d'utiliser lesdites actions à tout moment ; et
- la société BofA Securities Europe SA a précisé détenir 2 167 062 actions EUROPCAR MOBILITY GROUP (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la conclusion d'un contrat avec un tiers (propriétaire desdites actions) conférant le droit à la société BofA Securities Europe SA d'utiliser lesdites actions à tout moment.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société Merrill Lynch International a précisé détenir 5 104 641 actions EUROPCAR MOBILITY GROUP (prises en compte au premier alinéa)² au titre de « swaps » dénouables entre le 14 août 2020 et le 1^{er} octobre 2021.

¹ Sur la base d'un capital composé de 163 884 278 actions représentant 164 457 453 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Sur la base d'un delta de 1.